

Extrait de mon livre électronique : *KANT : Qu'est-ce que les Lumières ? Texte et Analyse.* (éd. S. Martini, 2015)

**§1 du texte :**

§1 *Les Lumières sont la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable.* La minorité est l'incapacité de se servir de son entendement, sans être dirigé par un autre entendement. L'homme est *responsable* de sa minorité quand elle est due, non pas à un manque d'entendement, mais à un manque de résolution et de courage de se servir de son entendement, sans être dirigé par un autre entendement. Sapere aude\* ! Aie le courage de te servir de ton *propre* entendement ! est donc la devise des Lumières.

\*sapere aude ! : ose savoir !

(...)

**Analyse du §1 :**

En donnant d'emblée et sans justification préalable, une définition des Lumières, Kant montre que la réflexion ne doit pas se porter sur leur nature, mais sur le problème qu'elles soulèvent, à savoir la possibilité d'y accéder. Autrement dit, l'homme peut-il sortir de son état de minorité présent et si oui, comment le peut-il ?

Un tel déplacement de la question initiale doit cependant être expliqué. Cette question demande, en effet, de déterminer les caractéristiques d'une réalité intellectuelle et sociale, qui, depuis plusieurs dizaines d'années déjà, a pris une certaine ampleur et se manifeste sous différents aspects. Elle témoigne d'une réflexion des Lumières sur elles-mêmes, puisqu'elle a été initialement posée par le théologien Zellner, dans le *Mensuel de Berlin*, fer de lance du mouvement, créé en 1783. Ce mensuel a pour vocation de publier des lettres de ses lecteurs et de solliciter leur avis, sur des questions liées aux préoccupations de l'époque.

Par conséquent, deux problèmes majeurs se posent : certains de ces aspects qui se réclament des Lumières caractérisent-ils vraiment ce qu'il convient d'appeler «les Lumières» ? Et le développement des Lumières doit-il aller jusqu'à une réforme profonde de la société ou, au contraire, n'opérer que des changements modérés ?

Kant défend une conception assez radicale des Lumières : il ne s'agit pas essentiellement pour lui de décrire une réalité présente, même s'il reconnaît, au *paragraphe 7*, que, par certains aspects, son siècle est bien le «siècle des Lumières». Mais, il pose, dans sa définition, un idéal à atteindre, puisqu'il souligne - dans le même paragraphe - que son siècle n'est pas encore sorti de la minorité.

Le terme «sortie» intéresse donc moins Kant, dans son sens d'état statique et achevé, que de transition, de passage entre un état (la minorité) et son contraire (la majorité). Contrairement au participe passé (*aufgeklärt*), qui renvoie à un état achevé, le substantif *Aufklärung* marque l'idée d'illumination, d'éclaircissement, donc le passage de l'obscurité à la lumière.

Or, pour savoir s'il est possible de sortir de la minorité - et comment en sortir -, il faut préciser exactement en quoi elle consiste et quelles en sont les causes. Les termes qui servent à définir les Lumières sont donc, à leur tour, définis.

En même temps, il faudra résoudre les deux problèmes suivants :

- comment rendre l'individu capable de se servir, par lui-même, de son propre entendement (et, au préalable, de rejeter la direction d'un autre entendement) ?

- comment donner à l'individu la résolution et le courage de le faire ?

(1) *En quoi consiste la minorité :*

Kant rejette d'emblée l'objection selon laquelle il serait strictement impossible pour l'individu de sortir de son état de minorité. En effet, cet état n'est pas dû à un défaut d'entendement, c'est-à-dire à l'absence irrémédiable de la faculté de former des jugements. Il faut bien préciser que la minorité n'est pas un état, dans lequel l'individu ne se sert pas de son entendement. Il s'en sert, mais *sous la direction* d'un autre entendement. Nous verrons exactement en quoi cet usage consiste, grâce aux exemples donnés aux paragraphes 2 et 6, ainsi que par les termes «formules et préceptes», du *paragraphe 3*. Ces précisions nous permettront également de distinguer radicalement ces deux usages de notre entendement.

(2) *Quelle en sont les causes :*

Dans la définition, c'est l'individu qui est lui-même désigné comme responsable de son propre état (à cause de son manque de courage et de résolution). Au paragraphe suivant (§2), Kant complètera et même nuancera cette affirmation, en désignant d'autres responsables, qu'il appelle «les tuteurs». Toutefois, la définition se limite à la responsabilité des individus, car elle aboutit à la devise des Lumières («Ose savoir»). L'individu est exhorté à avoir le courage de se servir, par lui-même, de son entendement. Par contre, si Kant avait fait d'emblée allusion à la part de responsabilité des tuteurs, la devise aurait pu être : «émancipe-toi de tes tuteurs» ; affirmation qui aurait pu être interprétée comme un «ose te révolter». Or, nous verrons, au *paragraphe 4*, que Kant critique une telle méthode.

Mais, pourquoi passer d'une définition à une devise ? Tout d'abord, si la définition des Lumières constate un état de fait négatif, la devise exhorte, quant à elle, les individus, à sortir de cet état.

De plus, ce que Kant affirmera au *paragraphe 4*, à propos de quelques rares esprits, qui ont réussi à s'émanciper par eux-mêmes, peut s'appliquer à lui. En écrivant - entre autres - cet opuscule, il aide le public à s'éclairer lui-même. Mais, il joue également le rôle d'un tuteur, puisqu'il pense les causes de la minorité et les moyens d'en sortir, à la place du public. La devise invite donc le public à ne pas se limiter à un rôle passif de réception de connaissances, mais à jouer un rôle actif, en cherchant à apprendre et à réfléchir.

Si le problème est de savoir comment l'homme peut sortir de son état de minorité, il faut, au préalable, chercher à comprendre comment il a pu se retrouver dans un tel état. En effet, invoquer le manque de courage et de résolution ne suffit pas, puisque Kant va montrer, au *paragraphe 2* que cet état de minorité est, à proprement parler, contre-nature.

*Fin de l'extrait*